

■ **SERGATECH Sàrl**, à Carrouge (VD), chemin du Champ-du-Trey. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 16 décembre 2003. But: exploitation d'une entreprise de menuiserie-ébénisterie. Apport en nature selon convention du 16 décembre 2003: essences de bois pour CHF 25'000, acceptés pour ce prix, somme imputée sur le capital social. Capital social entièrement libéré: CHF 50'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Gallarotti Joël, de Pizy, à Carrouge (VD), et Served Christophe, de France, à Servion, chacun avec une part de CHF 25'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 12363 du 24.12.2003
(02057126 / CH-550.1.037.392-0)